canton de vaud
LIBERTÉ ET PATRIE

Direction générale de l'environnement (DGE)

Géologie, sols, déchets et eaux souterraines (GEODES)

Av. de Valmont 30b
1014 Lausanne

FEUILLE DE CONSULTATION

(à retourner à la Division géologie, sols, déchets et eaux souterraines)

déposée aux greffes municipaux des Communes de : ACLENS, AGIEZ, AIGLE, ARNEX-SUR-ORBE, ARZIER-LE MUIDS, AUBONNE, BALLAIGUES, BALLENS, BASSINS, BAULMES, BAVOIS, BEGNINS, BEROLLE, BEX, BIERE, BLONAY - SAINT-LEGIER, BOURG-EN-LAVAUX, BREMBLENS, BRETONNIERES, BULLET, BURSINS, BUSSIGNY, CHAMBLON, CHAMPVENT, CHATEAU-D'OEX, CHAVANNES-PRES-RENENS, CHESEREX, CHESSEL, CHEVILLY, CHIGNY, COINSINS, CONCISE, CORBEYRIER, CORCELLES-PRES-CONCISE, CRANS (VD), CROY, CUARNENS, ECHANDENS, ECHICHENS, ECLEPENS, ECUBLENS (VD), FERREYRES, FIEZ, FONTAINES-SUR-GRANDSON, GENOLIER, GIMEL, GINGINS, GOLLION, GRANDEVENT, GRANDSON, GRENS, GRYON, HAUTEMORGES, JORAT-MEZIERES, JURIENS, L'ABBAYE, LA PRAZ, LA RIPPE, LA SARRAZ, LAUSANNE, LAVEY-MORCLES, LE CHENIT, LE LIEU, LES CLEES, LEYSIN, LIGNEROLLE, L'ISLE, LONGIROD, MARACON, MATHOD, MIES, MOIRY, MOLLENS (VD), MONTCHERAND, MONT-LA-VILLE, MONTREUX, MONTRICHER, MORGES, NOVILLE, OGENS, OLLON, ONNENS (VD), OPPENS, ORBE, ORMONT-DESSOUS, ORMONT-DESSUS, ORNY, ORON, PENTHAZ, POMPAPLES, PREMIER, PROVENCE, PUIDOUX, PULLY, RANCES, RENENS (VD), RIVAZ, ROCHE (VD), ROMAINMOTIER-ENVY, ROSSINIERE, ROUGEMONT, ROVRAY, SAINTE-CROIX, SAINT-GEORGE, SAINT-LIVRES, SAINT-PREX, SAINT-SULPICE (VD), SAUBRAZ, SUSCEVAZ, TREYCOVAGNES, VALLORBE, VAULION, VAUX-SUR-MORGES, VEYTAUX, VICH, VILLENEUVE (VD), VUFFLENS-LA-VILLE, VUFFLENS-LE-CHATEAU, VUGELLES-LA MOTHE, VUITEBOEUF, YENS, YVERDON-LES-BAINS, YVONAND, YVORNE.

ainsi qu'auprès de la Direction générale de l'environnement (Av. de Valmont 30b, 1014 Lausanne),

du 10 novembre au 10 décembre 2026

Conformément à l'avis publié dans :

- La Feuille des avis officiels du Canton de Vaud (FAO)
- Le Journal 24H
- La Côte
- Riviera Chablais Hebdo
- Journal de Cossonay
- Le Nord Vaudois Hebdo
- L'Omnibus
- La Feuille d'Avis de la Vallée de Joux
- Journal de Morges

Au sujet de la mise en consultation publique de l'inventaire cantonal des géotopes.

Imprimé depuis eSéances par Lucie JUNOD le 11.11.2026

Pièce(s) concernée(s) : - Cartes, fiches de géotopes et rapport explicatif (https://www.vd.ch/environnement/geologie, rubrique Géotopes et géopatrimoine)

OBSERVATIONS ET REMARQUES

Nombre d'interventions :

Au nom de la Municipalité

La Syndique/Le Syndic La/Le Secrétaire

(LS)

Consultation publique ouverte en prévision de l'adoption de l'inventaire cantonal des géotopes.

OBSERVATIONS ET REMARQUES

Les inscriptions doivent être datées, signées et suivies du nom lisible et de l'adresse de l'intervenant.

Les textes collectifs désigneront en tête de liste le nom et l'adresse de la personne responsable du courrier administratif.

Le greffe voudra bien compléter les indications manquantes.

Imprimé depuis eSéances par Lucie JUNOD le 11.11.2026